

Jacques Mézard : « Il faut une commission d'enquête sur l'hébergement d'urgence »

Par Recueilli par Flore Thomasset et Jean-Claude Bourbon, le 9/7/2018 à 05h01

Dans un premier bilan du plan « Logement d'abord », Jacques Mézard, ministre de la cohésion des territoires, se félicite de la « *dynamique positive* » créée et rejette les critiques des associations.



La Croix : Où en est-on du plan « Logement d'abord » annoncé en septembre ?

Jacques Mézard : Pour atteindre les objectifs fixés par le président, on a fait un appel aux territoires souhaitant une mise en place accélérée du plan : nous en visions 15, nous en sommes à 24 et nous n'avons pas pu accepter tous les candidats. Il y a une volonté largement partagée.

Pour le logement très social, je pense que nous atteindrons les 40 000 logements prévus en cinq ans. Les premières remontées sont positives avec une estimation de réalisation à 95 % de l'objectif pour 2018 même s'il convient de rester très vigilant à ce stade de l'année. On aura plus de mal à atteindre les 10 000 logements en pensions de famille et les 40 000 en intermédiation sociale.

Il y a une dynamique positive, et les crédits sont là. Mais pour les pensions de famille, on bute sur le fait que tout le monde ne veut pas en construire et qu'il y a de grandes lourdeurs administratives... Il faut simplifier d'urgence la procédure, notamment les appels à projets.

Comment comptez-vous convaincre les propriétaires de louer à un public précaire ?

J. M. : L'intermédiation locative est une vraie mécanique positive et utile. C'est un des meilleurs instruments pour amener dans le logement des publics en difficulté. Pour les propriétaires, c'est un système sécurisant : il leur permet de remettre leur bien en location via un intermédiaire qui s'occupe des formalités et d'avoir une garantie de loyers y compris quand le logement est vacant et de bénéficier d'une exonération fiscale sur 85 % de leurs revenus locatifs.

Mais même avec cette carotte fiscale, ce n'est pas évident ! Parce que le dispositif n'est pas assez connu, parce qu'il n'y a pas assez d'intermédiaires. Nous sommes en train de faire ce travail de communication et de formation.

Le monde HLM s'engage-t-il autant que vous le souhaitez ?

J. M. : Il n'y a pas de mauvaise volonté de leur part, même s'il peut y avoir des résistances. C'est normal quand on bouscule des habitudes. Mais il ne faut pas faire des généralités. La situation des bailleurs sociaux est diverse, comme l'a souligné le rapport de la Cour des comptes, et je n'ai pas d'inquiétude sur le succès de la restructuration que nous avons lancée et qui était d'ailleurs demandée par une partie d'entre eux.

Un logement pour rebondir plus vite

Que répondez-vous à certaines associations qui dénoncent le manque d'ambition de l'État ?

J. M. : Aucun gouvernement n'a jamais fait autant que nous sur l'hébergement d'urgence avec 136 000 places mises à disposition chaque jour. Mais si la solution était uniquement budgétaire, cela se saurait... Je souhaite d'ailleurs que le Parlement crée une commission d'enquête sur le fonctionnement général de l'hébergement d'urgence. L'objectif n'est pas de faire le procès des associations. Elles font un travail formidable au service des plus démunis que je salue.

Beaucoup de Français considèrent qu'elles reposent uniquement sur le bénévolat mais pour l'exercice de leurs missions, elles sont financées en très grande majorité par l'État (jusqu'à 90 %), qui consacre 2 milliards d'euros chaque année pour l'hébergement d'urgence. Moi aussi, en tant que ministre, je suis sur le terrain, je rencontre des gens dans la détresse et je suis entouré de gens dont c'est autant le quotidien que celui des associations. Bien sûr, on peut toujours faire mieux, mais je n'accepte pas les leçons de morale.

Recueilli par Flore Thomasset et Jean-Claude Bourbon